

Championnat Départemental Interclubs VETERANS des Yvelines – 2025

Le sixième championnat départemental interclubs vétérans des Yvelines est lancé : son règlement est calqué sur le règlement général interclubs à l'exception de quelques articles particuliers signalés page 15 et 16 ;

- Il aura lieu entre le 12 mai et le 4 juillet. La semaine du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet est la semaine de report.
- Le championnat débute le 12 mai à cause des jours fériés du 1^{er} et 8 mai. Il n'y aura pas de match le lundi 9 juin (lundi de Pentecôte).
- Il sera composé de poules de 4 en matchs aller-retour. Si le nombre d'équipes inscrites n'est pas un multiple de 4, il sera créé une ou plusieurs poules de 5 en matchs aller uniquement avec 2 réceptions et 2 déplacements.
- Chaque rencontre se déroulera sur 6 matchs : 2 SH, 1DH, 1DD, 2DMX. Lors d'une rencontre, aucun joueur ne pourra disputer plus de 2 matchs, ni participer à 2 simples ou 2 doubles mixtes.
- Ce championnat est ouvert aux joueurs nés en 1984 et avant (Vétérans 2 minimum) et aux joueuses nées en 1989 et avant (Vétérane 1 minimum) avec une licence compétiteurs validée dans Poona au plus tard le 13 mars 2025.
- Seuls les joueurs et joueuses classés D9, P ou Non Compétiteurs pourront participer à ce championnat. Ex : un joueur D8/D8/D9 pourra participer à un DMX, mais ni à un SH, ni au DH.
- **Le classement retenu sera celui établi au 13 mars 2025.**
- Si un club y inscrit plusieurs équipes, la plus forte portera le n° 1, les suivantes les numéros 2, 3, etc...
- Dans la mesure du possible, le comité s'efforcera de composer des poules géographiques et de niveaux équivalents.
- Les droits d'inscription sont fixés à **40 Euros** par équipe.
- La saisie des scores sera gérée par les capitaines sur Badnet.
- **La date limite d'inscription des équipes est fixée au mercredi 19 mars 2025.**

Vous trouverez en PJ :

Le calendrier prévisionnel du championnat interclubs vétérans 2025

Le règlement du championnat interclubs 2024/2025